

Ambassade de France aux Pays-Bas
Service économique régional de La Haye

PAYS-BAS

Résultats du commerce extérieur 2025

Les Pays-Bas sont un acteur majeur du commerce international avec 2 085 Md€ d'échanges de biens et de services, marqué par le rôle de plateforme logistique des Pays-Bas et de la présence importante de sièges sociaux de multinationales sur son territoire. Enregistrant un excédent vis-à-vis du reste du monde tant pour les biens que pour les services, les Pays-Bas exportent principalement des machines et équipements de transport, des produits chimiques et des produits alimentaires. Dans les services, les services aux entreprises constituent le principal poste d'exportation. L'Union européenne (UE) est leur principale partenaire commerciale, avec laquelle les Pays-Bas enregistrent un excédent important. Leur rôle de porte d'entrée du marché européen explique en partie cet excédent et le déficit enregistré vis-à-vis des pays tiers hors UE.

1. Les Pays-Bas sont un acteur majeur du commerce international.

1.1. Le rôle de plateforme logistique des Pays-Bas complexifie l'interprétation des statistiques du commerce extérieur. Fondées sur le franchissement des frontières, c'est-à-dire sur les flux physiques de biens, celles-ci s'élevaient à 1 647 Md€ en 2025 (772 Md€ d'importations et 876 Md€ d'exportations). Ces statistiques incluent les flux transitant par Rotterdam et Schiphol qui, s'ils génèrent des revenus logistiques, ne reflètent pas pleinement la contribution du commerce à l'économie néerlandaise. La comptabilisation selon le principe du changement de propriété (cf. annexe 3) apporte un éclairage complémentaire, sans isoler pleinement les flux créateurs de valeur aux Pays-Bas. **En 2025, 40 % des exportations avec transfert de propriété étaient en effet constitué de réexportations**, c'est-à-dire de biens importés sans transformation substantielle, puis réexportés. En miroir, **en moyenne 45 % des importations avaient vocation à être directement réexportées sur la période 2021-2023**. Si ces opérations génèrent des revenus pour les entreprises néerlandaises, leur contribution à la valeur ajoutée domestique reste limitée avec **12 cts par euro réexporté, contre 51 cts pour un euro de biens produits aux Pays-Bas (2023)**. Portées par le rôle de porte d'entrée au marché européen joué par les Pays-Bas, les réexportations contribuent par ailleurs à l'excédent commercial avec l'UE, tout en expliquant en partie le déficit avec les pays hors UE.

1.2. L'effet Rotterdam conforte la position majeure des Pays-Bas au sein du commerce international. Avec **2 085 Md€ d'échanges de biens (changement de propriété) et de services en 2025** (+1,9 % en g.a. et +53 % depuis 2020), les Pays-Bas figurent parmi les économies les plus ouvertes. Ils dégagent par ailleurs un **excédent vis-à-vis du reste du monde de 158 Md€ en 2025**. Les échanges de biens ont toutefois ralenti à 1 449 Md€ en 2025 (-0,5 % en g.a.). Ce recul s'explique à la fois par la diminution des exportations (-0,6 %, à 785 Md€) et des importations (-0,3 %, à 664 Md€), dans un contexte de ralentissement du commerce mondial, marqué notamment par la montée du protectionnisme et les tensions géopolitiques et commerciales. **L'excédent commercial de biens s'est ainsi établi à 122 Md€, en baisse de 9 % sur un an, après avoir atteint 134 Md€ en 2024**. À l'inverse, les échanges de services ont fortement progressé, de 8 % en 2025, pour atteindre 636 Md€. Cette hausse repose à la fois sur les exportations (+10 %, à 337 Md€) et les importations (+6 %, à 299 Md€), permettant de dégager **un excédent de services de 38 Md€** (+56 % en g.a.). La progression de l'excédent des services ayant compensé le recul de celui des biens, l'excédent des Pays-Bas est resté stable.

2. Les échanges demeurent fortement spécialisés.

2.1. Plus de 50 % des échanges de biens concernent les produits alimentaires, les hydrocarbures, les produits chimiques et les produits manufacturés. Les **exportations néerlandaises** (cf. annexe 5) sont composées à 23 % (183 Md€) de **machines et équipements de transport**, dont 53 % correspondent à des réexportations. Cette catégorie comprend notamment 40 Md€ de machines spécialisées, qui constituent la principale source de revenus des exportations nationales (2023). Elle regroupe notamment les équipements destinés à l'industrie des semi-conducteurs, les machines agricoles, les dispositifs médicaux et les installations pour l'industrie agroalimentaire. Elle comprend également 34 Md€ d'appareils électriques et 29 Md€ d'appareils de télécommunication. Les **produits chimiques** représentent 12 % des exportations (dont 52 % de réexportations), avec notamment 29 Md€ de produits médicaux et pharmaceutiques. Les **produits alimentaires et animaux vivants** représentent 10 % des exportations (dont 38 % de réexportations), dont 26 Md€ de fruits et légumes et 13 Md€ de viandes et produits carnés. Enfin, les **hydrocarbures et autres combustibles**

représentent également 10 % des exportations, dont 44 % de réexportations, avec notamment 64 Md€ de pétrole et produits pétroliers qui génèrent néanmoins des bénéfices relativement faibles car ils en ont besoin importations important¹. Les **importations** néerlandaises sont également composées à 24 % de **machines et équipements de transport**, dont 33 Md€ d'appareils électriques, 30 Md€ d'appareils de télécommunication et 29 Md€ de véhicules routiers. Les **hydrocarbures et autres combustibles** représentent 12 % des importations, dont 59 Md€ de pétrole. Les **produits manufacturés divers** représentent quant à eux 11 % du total, dont 15 Md€ de vêtements et produits textiles. Enfin, les **produits chimiques** représentent 10 % des importations, dont 22 Md€ de produits médicaux et pharmaceutiques. Les Pays-Bas sont majoritairement excédentaires dans les **composantes de leurs échanges de biens**. Leur principal excédent concerne les produits alimentaires et animaux vivants (33 Md€), suivis des produits chimiques et pharmaceutiques (27 Md€) et des machines et équipements de transport (23 Md€). À l'inverse, les échanges sont déficitaires pour les produits manufacturés divers (-0,8 Md€) ainsi que, pour la première fois depuis 2025, pour les hydrocarbures et autres combustibles (-0,4 Md€).

2.2. 84 % des échanges de services sont constitués de services aux entreprises, de transports, de services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de services liés à l'utilisation de la propriété intellectuelle. La présence de nombreux sièges sociaux de groupes internationaux aux Pays-Bas favorise notamment les échanges de **services aux entreprises**, qui représentent 38 % du total. Les **exportations** néerlandaises (cf. annexe 6) sont dominées par les services techniques² (17 %) et les prestations de conseil et de management³ (14 %). Les **services de transport** représentent également 20 %, les **TIC** 13 % des exportations, et les services liés à la **propriété intellectuelle** 12 %. La structure des **importations** est relativement similaire : les **services aux entreprises** constituent le principal poste, avec les prestations de conseil et de management représentant 20 % des importations et les services techniques 14 %. Parmi les autres principales composantes figurent les **services de transport** (17 %), la **propriété intellectuelle** (13 %) et les **TIC** (10 %). En termes de solde, les services de transport constituent désormais le premier excédent néerlandais, à 16 Md€ (+26 % en g.a.), après avoir enregistré une baisse en 2023 dans un contexte de ralentissement économique. Ils devancent ainsi les services de TIC (16 Md€, -9 %), qui constituaient traditionnellement le premier excédent des Pays-Bas. À l'inverse, le déficit des services de voyage (tourisme) s'est de nouveau creusé, à -2,8 Md€ (+50 % en g.a.), après s'être considérablement réduit en 2023. Le déficit des services aux entreprises s'est, quant à lui, fortement résorbé (-1 Md€, divisé par dix en g.a.).

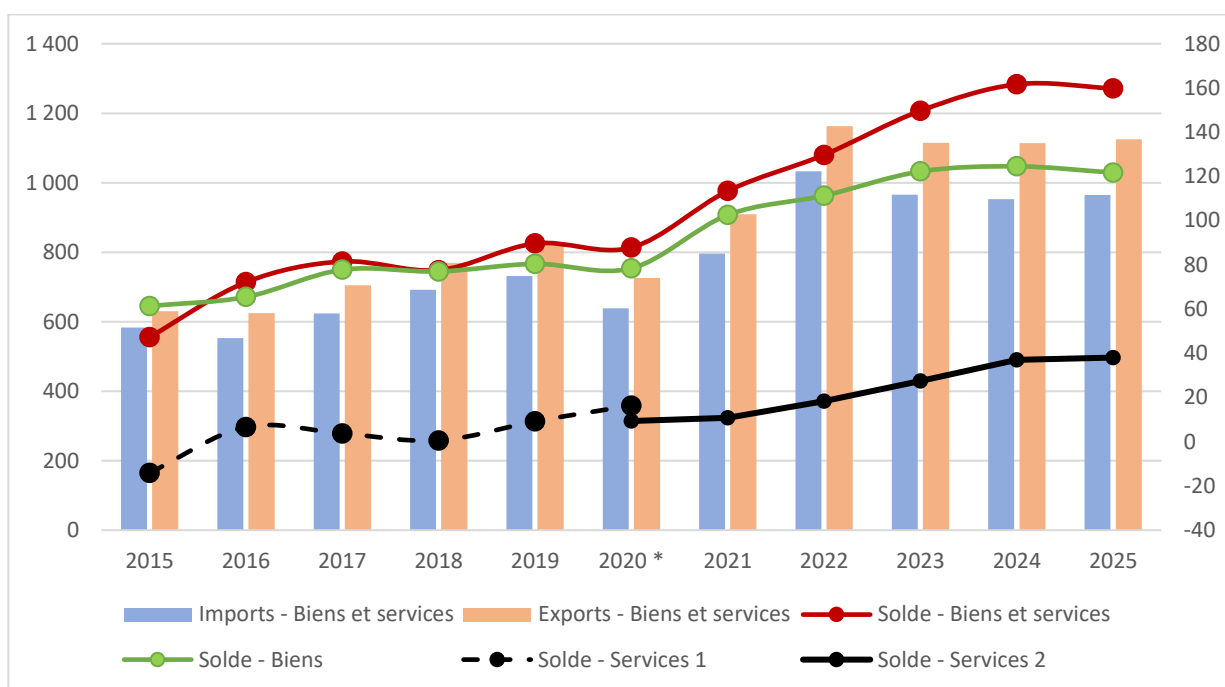
3. L'UE reste le principal partenaire des Pays-Bas, en termes de biens et de services.

3.1 En 2025, les Pays-Bas ont réalisé 54 % de leurs échanges de biens avec l'UE, enregistrant un excédent de 155 Md€ (-4,1 % en g.a.). Bénéficiant de « l'effet Rotterdam » et pays frontaliers, **l'Allemagne et la Belgique restent les 1^{er} et 2^e partenaires** captant respectivement 18 % et 9 % des biens échangés (cf. annexe 5). La France se place comme 5^{ème} partenaire (5 %). **L'UE absorbait en 2025 58 % des exportations néerlandaises.** Les **principaux clients** des Pays-Bas sont **l'Allemagne** (19 % des exportations, soit 152 Md€, dont 55 % de réexportations), notamment pour les appareils électriques et fruits et légumes (5 % chacun des exportations vers le pays), suivie de la **Belgique** (9 %, 72 Md€, dont 53 % de réexportations), portée notamment par le pétrole (18,8 %). Viennent ensuite la **France** (7 % soit 54 Md€ dont 52 % de réexportations), le **Royaume-Uni** (6 %, 47,8 Md€, dont 31 % de réexportations et 9 % de produits pétroliers) et les **États-Unis** (6 %, 45 Md€, dont 21 % de réexportations et 11 % de machines spécialisées). Concernant les importations néerlandaises, 49 % proviennent de l'UE. Les cinq **principaux fournisseurs** sont **l'Allemagne** (17 %, soit 117 Md€, dont 9 % de véhicules routiers), les **États-Unis** (10 %, 66 Md€, dont 11 % de pétrole), la **Belgique** (8 %, 55 Md€, dont 10 % de pétrole), la **Chine** (8 %, 52 Md€, dont 15 % d'appareils électriques) et le **Royaume-Uni** (4 %, 26 Md€, dont 7 % de matériel de télécommunication). Le déficit commercial avec les pays hors UE (-34 Md€) s'est à nouveau creusé de 24 % en 2025, notamment sous l'effet de la hausse des déficits avec plusieurs fournisseurs de matières premières et d'hydrocarbures. Les déficits avec la Norvège (-10 %) et la Russie (-115 %) ont toutefois diminué, tandis que celui avec la Chine s'est accru de 7 %, devenant le premier déficit bilatéral, devant les États-Unis et le Royaume-Uni. À l'inverse, l'excédent avec le Royaume-Uni est resté stable à 22 Md€, après son recul de 40 % en 2022, tandis que l'Allemagne demeure le principal excédent bilatéral (37 Md€).

2.2. Les échanges de services sont également majoritairement réalisés au sein de l'UE (56 %, soit 332 Md€), avec un excédent qui s'est légèrement accru en 2025 (19 Md€, contre 11 Md€ en 2024). À l'échelle mondiale, les principaux partenaires des Pays-Bas sont les États-Unis (15 % des échanges de services) et l'Allemagne (14 %), tandis que la France (6 %) se classe 5e, derrière le Royaume-Uni et juste devant la Belgique. Les principaux clients sont l'Allemagne (16 %), les États-Unis (12 %), le Royaume-Uni (11 %), l'Irlande (8 %) et la Suisse (6 %). Côté fournisseurs, les États-Unis arrivent en tête (18 %), devant le Royaume-Uni (14 %), l'Allemagne (13 %), l'Irlande (8 %) et la France (7 %), à égalité avec la Belgique. Les principaux excédents sont réalisés avec la Suisse (19 Md€) et l'Allemagne (13 Md€), tandis que les principaux déficits concernent les États-Unis (-15 Md€) et le Royaume-Uni (-7 Md€).

Annexes

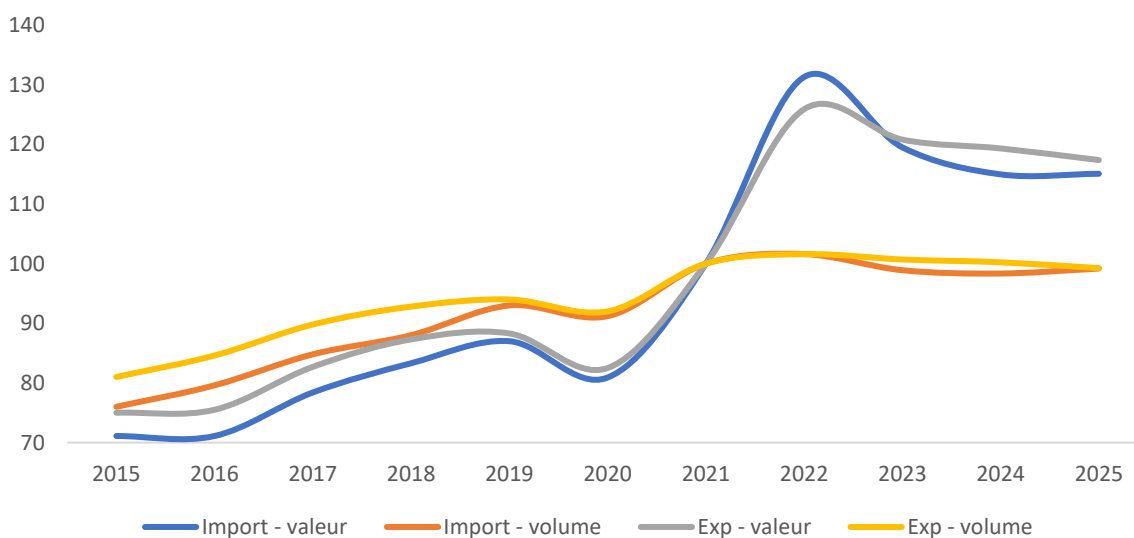
Annexe 1 : Evolution annuelle des échanges de biens et services entre 2015 et 2025 (en Md€)



Source : bureau national des statistiques CBS, compilation SER.

* La méthodologie de CBS diffère entre les données 2015-2020 et les données 2020-2025.

Annexe 2 : Evolution annuelle des indices de valeur et volume des exportations et importations de biens (2021 = 100)



Source : CBS, compilation SER.

Annexe 3 : Méthodes de calcul du commerce international et typologie des exportations selon le CBS

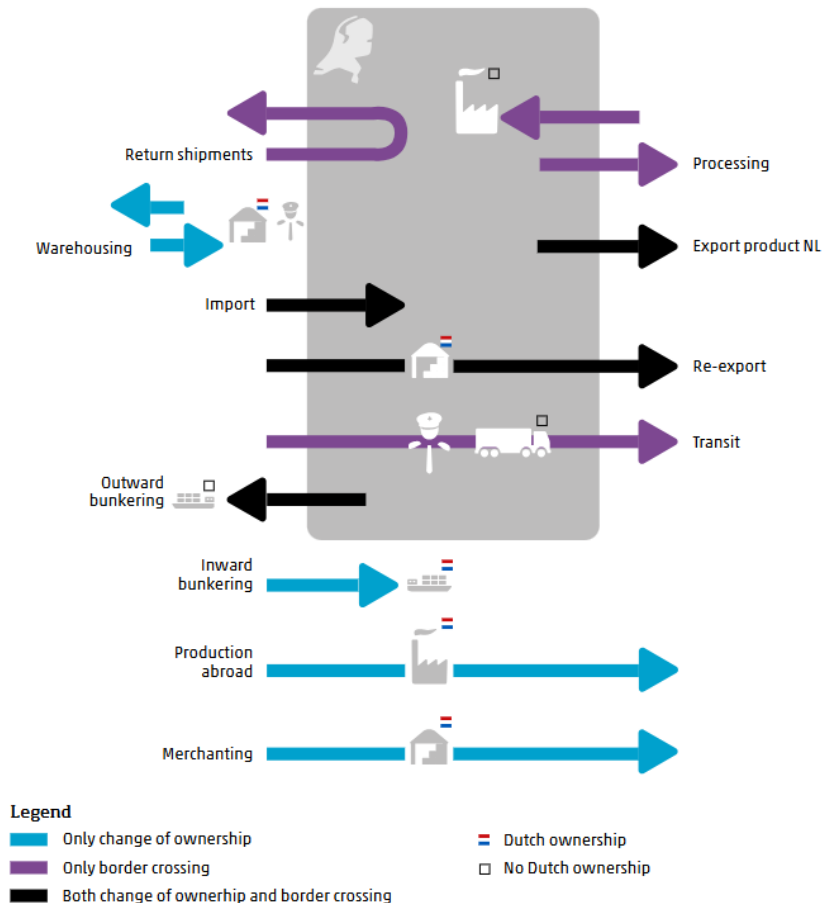
Depuis 2023, le CBS distingue deux approches pour mesurer le commerce extérieur des Pays-Bas :

- **Changement de propriété** : enregistre les transactions dans lesquelles une entreprise néerlandaise acquiert ou cède la propriété économique d'un bien à une entreprise étrangère. Cette méthode reflète mieux la valeur économique réellement créée aux Pays-Bas.
- **Franchissement des frontières** : mesure les flux physiques de biens entrant ou sortant du territoire, quel que soit le propriétaire. Elle est utilisée pour les statistiques douanières.

Le CBS distingue **quatre types d'exportations** :

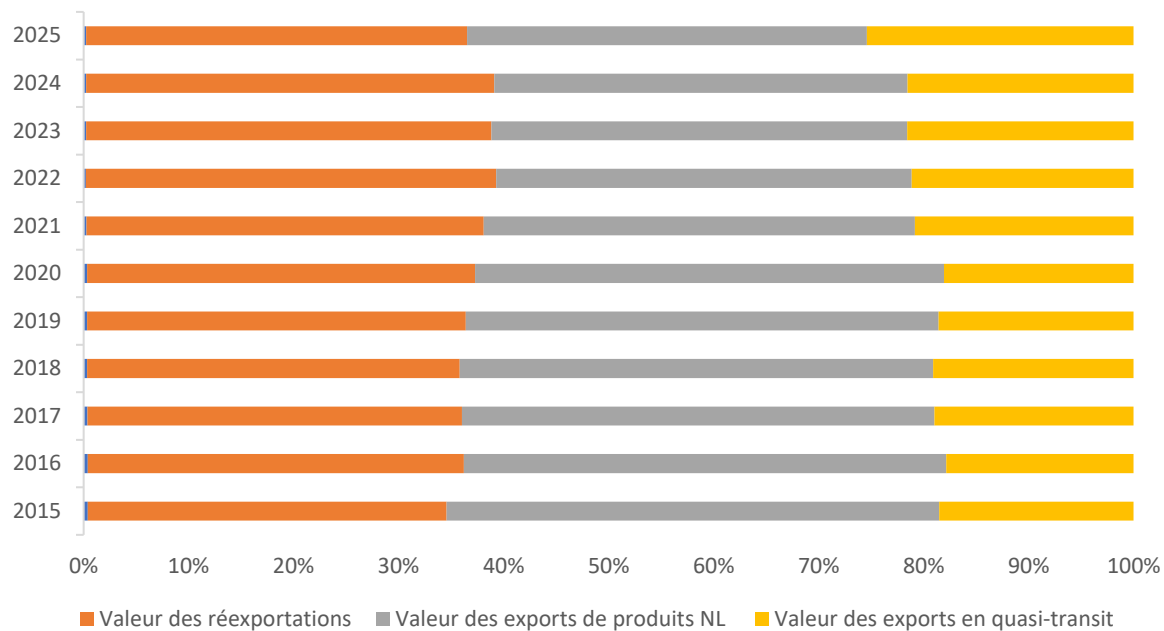
- **Réexportations** : biens importés puis réexportés sans transformation notable, avec transfert temporaire de propriété à une entreprise néerlandaise. Ils génèrent une faible valeur ajoutée, mais pèsent fortement dans les chiffres du commerce extérieur.
- **Quasi-transit** : biens qui traversent physiquement les Pays-Bas dans un état (quasi) identique à celui de l'importation, sans changement de propriété économique.
- **Transformation** : biens importés pour être transformés sur le territoire néerlandais, tout en restant la propriété d'un client étranger ou local.
- **Exportations de produits néerlandais** : biens produits ou manufacturés localement aux Pays-Bas et exportés, représentant la contribution propre de l'économie nationale à l'export.

International trade in goods according to change of ownership and border crossing



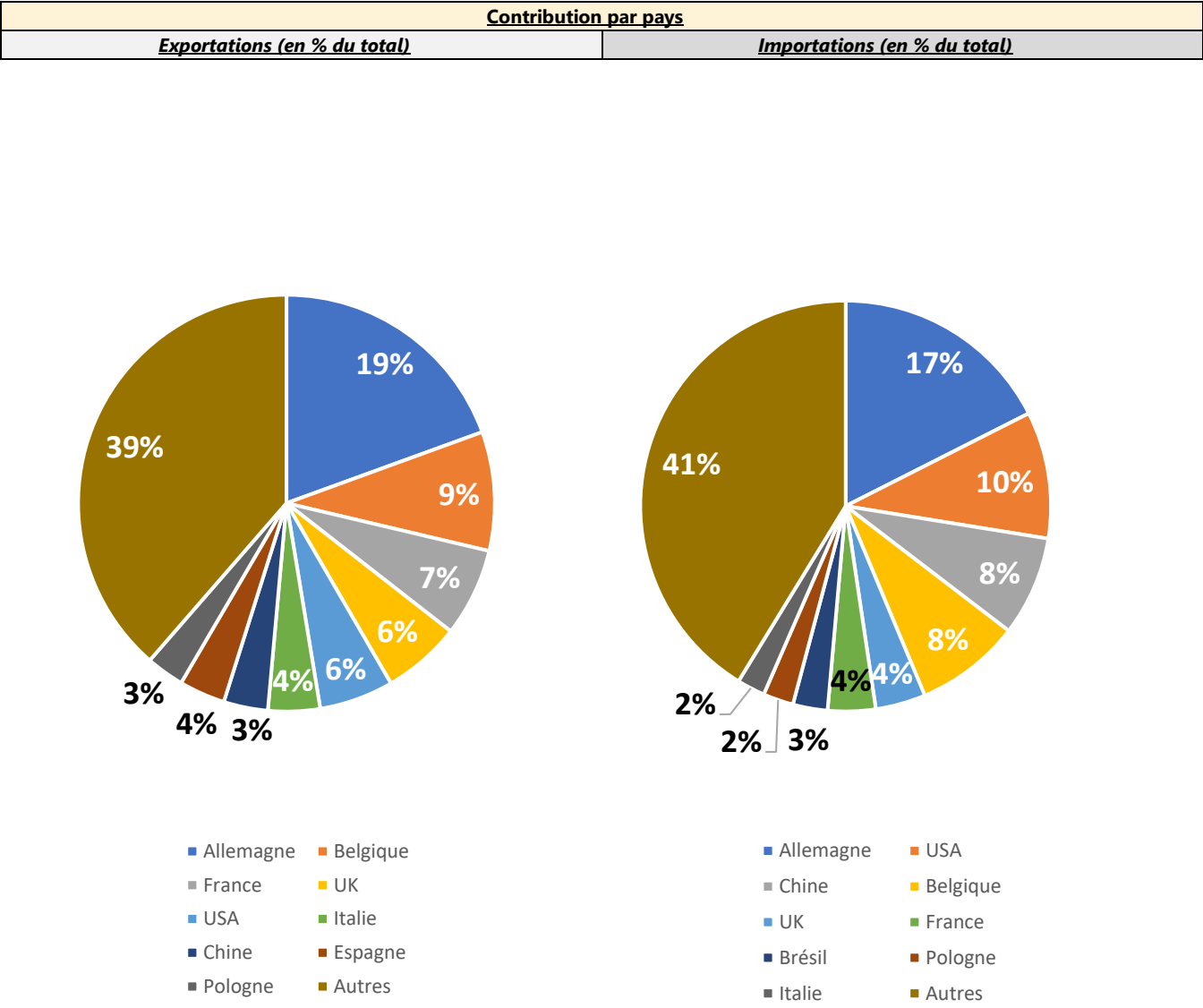
Source : CBS

Annexe 4 : Répartition des types d'exportations comptabilisées dans la méthodologie du passage de la frontière – 2015 à 2024 (avec prise en compte des quasi-transits)



Source : CBS, compilation SER.

Annexe 5 : Composition par produits et contribution des principaux partenaires des Pays-Bas aux exportations et importations de biens en 2025.



Source : CBS, compilation SER.

Typologie de produits exportés par les Pays-Bas (2024-2025)

	2024			2025			24/25
	Exp. (Md€)	% du total	Réexp. (% d'exp.)	Exp. (Md€)	% du total	Réexp. (% d'exp.)	%
Total des marchandises exportées	790,16		39%	785,5		40%	-0,6%
0 - Produits alimentaires et animaux vivants	88,8	11%	38%	95,7	12%	39%	7,8%
05 - Légumes et fruits	24,4	3%	-	26,1	3%	-	6,9%
1 - Boissons et tabac	6,7	1%	33%	6,7	1%	42%	0,7%
2 - Matières brutes non comestibles, sauf carburants	26,8	3%	33%	27,7	4%	33%	3,4%
3 - Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	90,9	12%	44%	81,1	10%	45%	-10,8%
33 - Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	n.d.	n.d.	-	64,0	8%	-	-
4 - Huiles, graisses et cires d'origine animale et végétale	5,5	1%	36%	5,7	1%	36%	4,1%
5 - Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	95,0	12%	51%	96,8	12%	52%	1,8%
54 - Produits médicaux et pharmaceutiques	26,3	3%	-	29,7	4%	-	13,2%
6 - Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	47,7	6%	47%	48,4	6%	47%	1,4%
7 - Machines et matériel de transport	176,1	22%	53%	183,4	23%	53%	4,1%
72 - machines spécialisées	37,4	5%	-	40,0	5%	-	7,0%
77 - Machines et appareils électriques, n.d.a.	33,3	4%	-	33,9	4%		1,8%
76 - Appareils de télécommunication et d'enregistrement du son	27,3	3%	-	29,1	4%	-	6,5%
75 - Machines de bureau et machines automatiques de traitement de l'information	23,7	3%	-	23,8	3%	-	0,6%
74 - Machines et équipements industriels généraux	20,9	3%	-	21,0	3%	-	0,6%
8 - Articles manufacturés divers	80,8	10%	74%	80,3	10%	73%	-0,6%
89 - Articles manufacturés divers	23,5	3%	-	29,2	4%	-	24,5%
87 - Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle	29,0	4%	-	22,3	3%	-	-23,2%
9 - Marchandises et transactions non classées ailleurs	2,7	0%	10%	2,8	0%	8%	5,2%

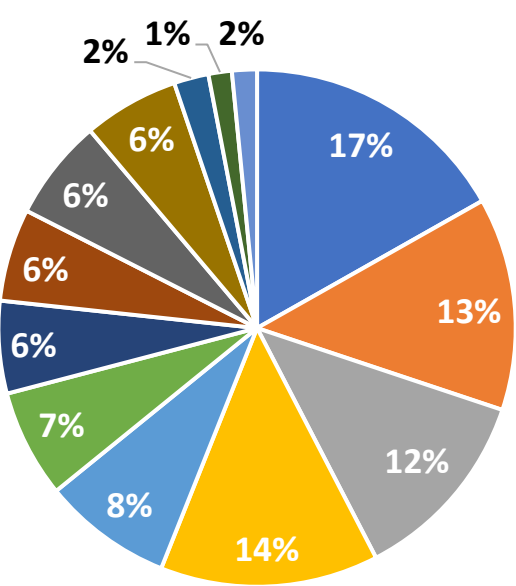
Typologie de produits importés par les Pays-Bas (2024-2025)

	2024		2025		24/25
	Imp. (Md€)	% du total	Imp. (Md€)	% du total	%
Total des biens importés	665,6		663,7		-0,3%
0 - Produits alimentaires et animaux vivants	55,1	8%	62,4	9%	13%
05 - Légumes et fruits	14,2	2%	15,6	2%	10%
1 - Boissons et tabacs	4,7	1%	4,7	1%	1%
2 - Matières brutes non comestibles, sauf carburants	15,3	2%	15,2	2%	0%
3 - Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	86,3	13%	81,6	12%	-5%
33 - Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	65,2	10%	59,0	9%	-9%
4 - Huiles, graisses et cires d'origine animale et végétale	6,9	1%	7,2	1%	6%
5 - Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	67,3	10%	69,5	10%	3%
54 - Produits médicaux et pharmaceutiques	19,2	3%	21,7	3%	13%
6 - Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	48,4	7%	49,2	7%	2%
7 - Machines et matériel de transport	153,3	23%	160,9	24%	5%
77 - Machines et appareils électriques, n.d.a.	31,1	5%	32,7	5%	5%
76 - Appareils de télécommunication et d'enregistrement du son	28,5	4%	30,3	5%	7%
78 - Véhicules routiers (y compris véhicules à coussin d'air)	28,2	4%	28,9	4%	3%
75 - Machines de bureau et machines automatiques de traitement de l'information	24,3	4%	25,6	4%	5%
74 - Machines et équipements industriels généraux	16,7	3%	17,3	3%	3%
8 - Articles manufacturés divers	77,1	12%	76,4	12%	-1%
89 - Articles manufacturés divers	24,9	4%	24,8	4%	0%
87 - Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle	18,6	3%	17,5	3%	-6%
9 - Marchandises et transactions non classées ailleurs	0,5	0%	0,6	0%	17%

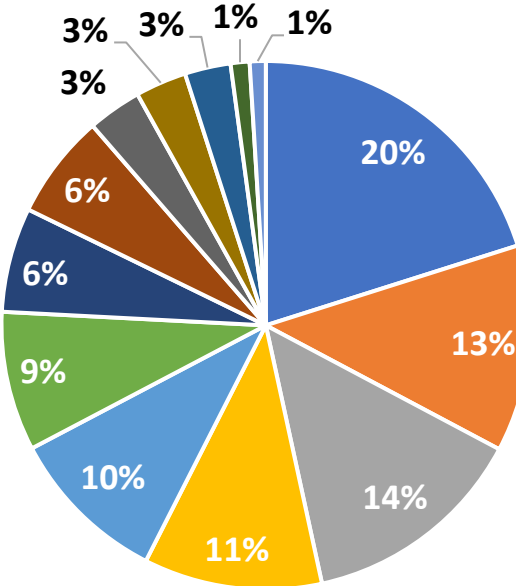
Source : CBS, compilation SER.

Annexe 6 : Composition des exportations et importations de services (% du total) – 2025.

Composition par services (en % du total)	
Exportations	Importations

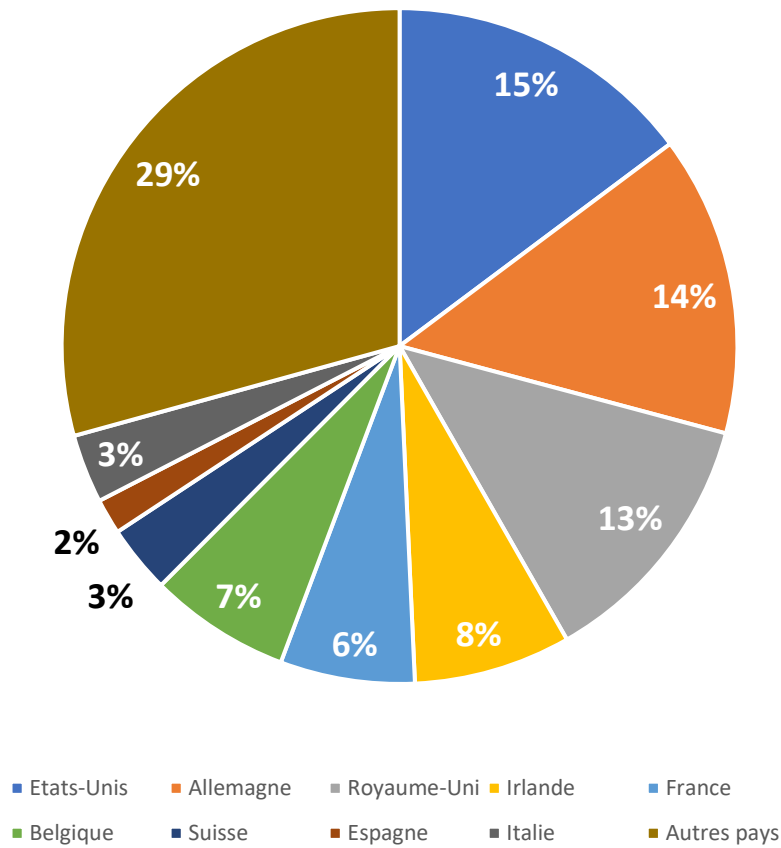


- Entreprises - Techniques, affaire
- TIC
- Propriété intellectuelle
- Entreprises - conseil et management
- Autres transports
- Voyages
- Financiers et assurances
- Transports aériens
- Services industriels, entretien et rép.
- Transports maritimes
- Entreprises - R&D



- Entreprises - conseil et management
- Propriété intellectuelle
- Entreprises - Techniques, affaire
- Autres transports
- TIC
- Voyages
- Services industriels, entretien et rép.
- Financiers et assurances
- Transports maritimes
- Entreprises - R&D
- Transports aériens

Contribution par pays (en % du total)
VOLUME D'ÉCHANGES DE SERVICES



Source : CBS, compilation SER.

¹ Les Pays-Bas extraient très peu de pétrole brut sur leur territoire et doivent donc en importer l’essentiel. Le pétrole brut importé est ensuite transformé dans les raffineries néerlandaises en carburants et en matières premières destinées notamment à l’industrie chimique. La production de plastiques nécessite également un volume relativement important d’importations.

² Services commerciaux, techniques, dont architecture, services environnementaux, locations etc.

³ Notamment prestation de services juridique, audit, comptabilité, fiscalité, relations publiques, publicité etc.